



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que lors de la tenue de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le **lundi 7 décembre 2015 à 19h00** au 23 rue King à Huntingdon, le Conseil prendra une décision relativement à une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 512.

SITE : 56, rue Prince
LOT : 3 229 605

Ladite dérogation mineure aura pour effet de régulariser l'implantation dérogatoire du bâtiment en ce qui a trait à la marge de recul avant de la galerie fermée qui est de 2.95 mètres au lieu de 7.50 mètres tel que prescrit au règlement de zonage numéro 512.

Toute personne intéressée peut se faire entendre du conseil lors de la séance mentionnée ci-dessus au moment de l'étude de ce dossier.

Donné à Huntingdon, ce 20 novembre 2015.

Denyse Jeanneau
Greffière
